

**OCCITAN. Stage à Murat.** L'Institut d'études occitanes du Cantal organise un stage de découverte et de pratique de l'occitan samedi 12 mars (après-midi et soirée) à la salle polyvalente de Murat. Ce stage est destiné aux débutants qui comprennent l'occitan sans le parler, mais aussi à ceux qui le parlent couramment mais manquent d'occasions de le pratiquer. Renseignements au 04.71.48.93.87. ■

## MARCHÉ AUX BROUTARDS

### MAURIAIC ■ Cotation du lundi 7 mars

Mâles croisés, apport 32.  
280-320 kg : U = 2,21-2,29 ; R = 2,13-2,21 ;  
330-370 kg : U = 2,10-2,16 ; R = 2,06-2,10 ;  
380-420 kg : U = 2,06-2,13 ; R = 1,98-2,06.  
Mâles salers, apport 39.  
330-370 kg : R = 1,77-1,86 ; O = 1,75-1,83.  
Femelles croisées, apport 39.  
220-250 kg : U = 1,86-1,92 ; R = 1,83-1,89 ;  
270-290 kg : U = 1,83-1,81 ; R = 1,80-1,86 ;  
300 et + : U = 1,83-1,89 ; R = 1,80-1,86.  
Gros bovins, apport 3. Non cotés. ■

**PARITÉ. Pas maire, mais adjointe.** A l'occasion des témoignages que nous avons recueillis auprès des femmes candidates aux élections cantonales et publiés hier dans le cadre de la journée internationale des femmes, une erreur s'est glissée concernant le parcours de Monique Delort, candidate sur le canton de Mours. Celle-ci n'a pas été maire de Pierrefort en 1995, mais adjointe au maire. ■

## Cantal → L'actu

**SERVICE ■ Les assistantes maternelles cantaliennes référencées sur une carte interactive sur internet**

# Les nounous tissent une toile sur le net

Une application accessible à partir du site internet du Conseil général géolocalise plus de 1.000 assistantes maternelles sur le territoire cantalien.

Émilie Auffret

Plus d'un millier d'assistantes maternelles ont été géolocalisées sur une carte interactive accessible à partir du site internet du conseil général : [www.cantal.fr](http://www.cantal.fr). Matérialisées sur la carte par une bulle surmontée d'un rejeon rieur, ces nounous cantaliennes quadrillent le territoire. En un clic, les noms, numéros de téléphone, dates d'agrément et nombre d'enfants à charge s'affichent.

« Ce dispositif permet d'affiner la recherche »

« Cette application est le résultat de deux chemins concomitants menés par le Département : le développement de la e-administration et la compétence petite enfance », explique Fabien Miedzianowski, directeur du service étude informatique au conseil général qui a développé l'application. Cette carte interactive est accessible depuis le 31 janvier dernier.

Techniquement, le logiciel de



ENFANCE. Les assistantes maternelles cantaliennes peuvent accueillir 3.438 enfants. PHOTO D'ILLUSTRATION

gestion des agréments des assistantes maternelles qui existe déjà depuis cinq ans a été associé à l'outil GoogleMap. Ce système permet la mise à jour quotidienne des informations. « Il nous a fallu quinze jours de développement », précise Fabien Miedzianowski.

Cette liste et ces différentes informations étaient déjà disponibles en mairie, dans les relais petite enfance et sur internet.

Avec un mode de classification peu approprié : l'ordre alphabétique. « Ce dispositif permet d'affiner la recherche plus facilement. De repérer les assistantes maternelles habitant sur le trajet domicile travail par exemple. C'est d'autant plus intéressant sur un territoire rural comme le nôtre, note Catherine Bachelet, responsable du Pôle départemental d'accueil petite enfance. C'est une avancée plus

importante pour les parents que pour les assistantes maternelles. »

Encore en rodage l'application peut contenir quelques erreurs, notamment concernant la localisation exacte de certaines assistantes maternelles. Cela devrait s'améliorer dans les semaines à venir. ■

Adresse. [www.cantal.fr](http://www.cantal.fr), onglet E-Services, assistantes maternelles.

## → QUESTIONS À

### FRANÇOISE RANCIHAC

50 ans, assistante maternelle à Comblat-le-Château, depuis dix ans. Agréée pour trois enfants, elle garde deux nourrissons d'un an.

#### Avez-vous beaucoup de demandes de parents qui veulent faire garder leurs enfants ?

Non, depuis plus d'un an, c'est une période calme. Il y a moins de demandes. Je pense qu'avec la crise, certains parents se débrouillent autrement. Il y a également beaucoup plus de nounous mais il y a du travail pour tout le monde.

#### Que vous apporte la géolocalisation ?

Elle sera surtout utile aux parents qui viennent s'installer dans le Cantal. Les Relais petite enfance ont déjà beaucoup travaillé pour faire connaître les assistantes maternelles.

#### Votre profession est-elle maintenant considérée comme un métier à part entière ?

Pas tout à fait encore. Les parents serrent les budgets le plus possible. Certains nous prennent parfois pour des bouche-trous quand d'autres considèrent que nous avons vraiment un métier à responsabilité favorisant l'éveil de leurs enfants.

Par Émilie Auffret

## EN CHIFFRES

**1.193**

Soit le nombre d'assistantes maternelles sur le territoire cantalien. 797 d'entre elles résident sur l'arrondissement d'Aurillac, 196 sur l'arrondissement de Saint-Flour, 200 sur l'arrondissement de Mauriac.

**3.438**

Il s'agit du nombre de places d'accueil chez les assistantes maternelles dans le Cantal. 839 sont regroupées à Aurillac, 587 sur l'arrondissement de Saint-Flour et 570 sur l'arrondissement de Mauriac.

**120**

Toute assistante maternelle doit suivre une formation de 120 heures, organisée et financée par le conseil général. Elles peuvent accueillir des enfants après avoir suivi les 60 premières heures.

**4**

Les assistantes maternelles peuvent accueillir au maximum quatre enfants à la fois, sauf dérogation.

## « Globalement, le nombre de places d'accueil est suffisant »

Le Pôle départemental d'accueil petite enfance existe depuis cinq ans mais s'est véritablement structuré en mai 2010. Il s'occupe notamment de délivrer les agréments pour les assistantes maternelles.

En 2010, 137 assistantes maternelles ont suivi près de 8.220 heures de formation. Un quota d'heures d'apprentissage qui a doublé en 2007. « Elles se rendent vite compte que c'est un véritable métier. Il y a beaucoup de roulement. Le taux de renouvellement atteint près de 10 % par an. Mais dans le Cantal, leur nombre reste stable », constate Catherine Bachelet, responsable du Pôle départe-



POSITIVE. Catherine Bachelet.

mental d'accueil petite enfance. Elles ont entre 18 et 60 ans et reçoivent un agrément pour cinq ans. « Globalement, le nombre de places d'accueil est suffisant, même si individuellement, dans certains endroits retirés, les parents peuvent parfois avoir du mal à trouver une assistante maternelle qui leur convient. Leur choix reste très important. »

Juridiquement, lorsque les parents font appel à une assistante maternelle, ils deviennent employeurs à part entière. « Cela est parfois un peu compliqué pour eux mais ils peuvent obtenir de l'aide auprès du Relais petite enfance. » ■